

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 octobre 2025

Journée nationale des aidants : les solutions de la Caf

En 2025, année marquée par les 20 ans de la loi Handicap*, près d'un habitant sur cinq accompagne un proche en situation de fragilité. Être aidant, c'est soutenir un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie, un rôle exigeant, parfois invisible. À l'occasion de la Journée nationale des aidants, la Caf rappelle son engagement pour accompagner et apporter des réponses concrètes aux 36 000 personnes concernées par ses dispositifs.

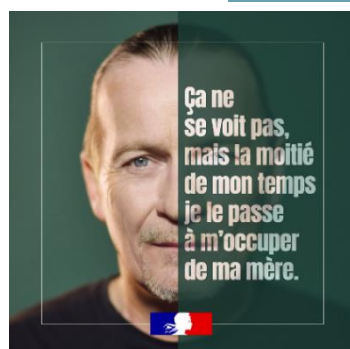
Ainsi, depuis le début de l'année, **l'Allocation Journalière du Proche Aidant (AJPA)**, destinée à soutenir financièrement les aidants qui réduisent ou cessent leur activité professionnelle pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie, est élargie* : l'aidant peut accompagner jusqu'à 4 personnes au cours de sa carrière professionnelle et bénéficier de 66 jours par personne aidée, soit 264 jours indemnisés par l'AJPA.

L'allocation journalière de présence parentale (AJPP) est versée aux parents qui assument la charge d'un ou plusieurs enfants de moins de 20 ans, qui ont besoin d'une présence soutenue et de soins contraignants à la suite d'une maladie ou d'un handicap ou d'un accident d'une particulière gravité. Au total, la Caf verse l'AJPP à près de 21 000 personnes.

L'assurance vieillesse des proches aidants

L'assurance vieillesse du parent au foyer (Avpf) et l'assurance vieillesse des aidants (Ava) garantissent la constitution des droits à la retraite des personnes cessant ou réduisant leur activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant ou d'une personne gravement malade ou en situation de handicap.

*cf [le communiqué « 20 ans de la loi handicap La Cnaf et les Caf, acteurs clés de l'inclusion »](#) et [Nouveau : l'allocation du proche aidant élargie à 1... 2... 3 ou 4 personnes](#)



Plus d'informations sur caf.fr dans :

- [le Guide des prestations](#)
- [La page Instagram @caf_parents](#)
- Vies de Familles, le magazine des Caf : [CAF - L'AJPA : une aide essentielle pour les proches aidants](#)



Retrouvez également la campagne de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie [en Une](#), avec l'ensemble des dispositifs prévus.

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

La Cnaf et les 101 Caf, à chaque étape de la vie

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles conseillent et soutiennent ainsi 13,5 millions d'allocataires représentant 32 millions de bénéficiaires, soit près d'1 habitant sur 2. Aux côtés des élus et acteurs de terrain, elles contribuent également à développer des équipements pour toutes les familles et à réduire les inégalités territoriales.